

CNT - FTTE

LE VENT SE LÈVE

périodique de la Fédération des Travailleurs de la terre et de l'Environnement de la CNT

Novembre 2012 - N°13 - prix libre (cet exemplaire a coûté 1,70 euros)

SOLIDARITÉ AVEC LES EXPULSÉS DE NOTRE-DAME-DES-LANDES NON À L'AÉROPORT!



ZAD et également partout où cela est possible à manifester notre opposition au projet en frappant les intérêts de Vinci et de l'État.

Pour une paysannerie autonome et solidaire

Le 10 Novembre 2012

CNT-FTTE

A notre dame des landes ou ailleurs, aucun compromis avec la société industrielle et ses projets mortifères.

La Fédération des Travailleurs de la Terre et de l'Environnement (FTTE) de la CNT appelle à participer à la manifestation de réoccupation du 17 novembre 2012. Elle apporte son soutien aux nombreux occupants qui depuis 3 semaines luttent pour préserver leurs lieux de vie face aux forces répressives de l'État socialo-vert.

Partout où des expériences sont menées pour sortir de l'impasse de la société industrielle, l'État garant des intérêts des capitalistes envoie son chien de garde pour faire table rase des résistances.

Car à NDDL deux visions du monde s'affrontent, celle de la mort incarnée par Vinci et L'État avec ses prisons, son béton, ses lois, ses flics, leurs cauchemars ...et celle de la vie réalisée par les occupants de la ZAD avec l'autosuffisance alimentaire, l'autonomie, l'autogestion, leurs libertés, leurs rêves.

Notre camp n'est pas celui de la mort, c'est pour cela que nous appelons à la réoccupation de la

Sommaire pages 2 à 3: coopéquita, un projet coopératif cénétiste qui roule... pages 3 à 4 : la traçabilité, une amie qui nous veut du mal... page 5 : certificats d'obtention végétale... page 6 : expulsions capitalo-étatiques... pages 7 à 10 : le sperme de ruminant est une marchandise... page 11 à 13 : dans la grèce rurale, la révolution des jardins... page 14 : finca turquilla, le taureau par les cornes.../ un jardin collectif dans l'ain...

COOP'EQUITA, un projet coopératif cénétiste qui roule...

Le projet de la coop'equita est né dans les locaux de la CNT à Bordeaux en 2006 sur la base de plusieurs constats.

La nourriture proposée par les supermarchés, les épiceries, les restaurants... est en quasi totalité issue de l'agriculture conventionnelle/agro-industrie (donc traitée avec des produits nocifs tout au long de la chaîne de production, transformation et distribution) et de ce fait nuit à la santé des mangeur.euses, et à l'écosystème dans son ensemble.

De plus, ces aliments sont produits et distribués dans des conditions humaines/sociales inacceptables (par exemple une grande partie des légumes consommés en France sont produits dans le sud de l'Espagne par des personnes en très grande précarité, souvent sans papiers). En les achetant, les mangeur.euses cautionnent et soutiennent directement au quotidien le système d'exploitation capitaliste.

Les alternatives pour se nourrir « naturel et équitable » sont rares, et souvent réservées aux riches.

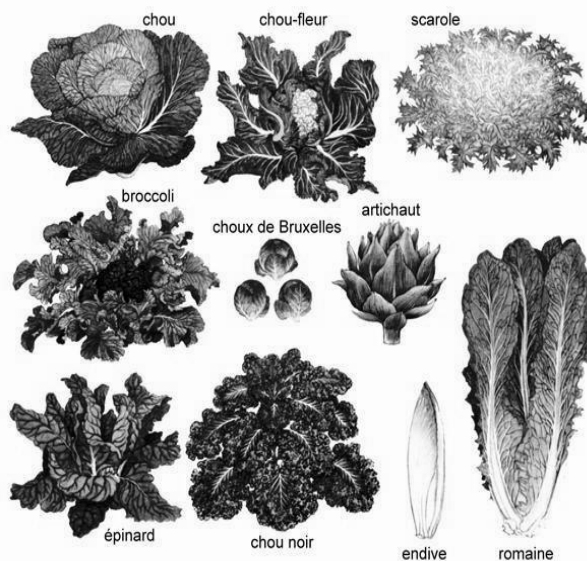
La mise en place de coopératives de production et de distribution a une place centrale dans le projet de société autogérée, de communisme libertaire revendiqué par la CNT.

La coop'equita est ouverte à toutes et à tous. Destinée en premier lieu aux cénétistes et aux militant.es libertaires bordelais (qui viennent nombreux.ses tous les samedi lors de l'ouverture hebdomadaire), elle accueille aussi les habitant.es du quartier et divers promeneur.ses se rendant au marché tout proche, ce qui contribue à faire connaître le local et les revendications de la CNT.

Tous les aliments proposés à la coop'equita sont produits selon les principes de l'agriculture biologique. Peu sont certifiés bio, pour plusieurs raisons.

Soit tout simplement financières, soit dues à l'absence de preuve/papiers lié au travail d'une terre en prêt, et de plus en plus de par un positionnement de refus de cette norme AB devenue logo européen qui sous la pression des lobbies agro-industriels (sociétés de production, grande distribution) a perdu de son sens en permettant par ex le rajout d'un certain pourcentage d'aliments non bio dans les transformations, et de nombreux aménagements tant dans les pratiques de culture que d'élevage (lorsqu'on visite une ferme de production « rentable » d'œufs bio c'est assez impressionnant de voir des alignements de grands bâtiments métalliques avec système de nourriture, abreuvoir et ramassage des œufs automatiques, et des petits parcs rotatifs miniatures pour seul plein air...sans parler des traitements autorisés).

A la FTTE (fédération des travailleurs de la terre et de l'environnement), on considère que la transparence (le contact direct lorsqu'il est possible, sinon une confiance basée sur des arguments palpables et non de la communication comme le font max havelaar et la grande distribution) entre les mangeur.euses et les producteur.rices est plus efficace que les mesures de traçabilité industrio-normées souvent opaques (sur les boîtes d'œufs c'est pas la bonne photo !).



Au départ, il y avait un seul paysan/producteur syndiqué à la FTTE (en polyculture élevage) qui a porté le projet avec le soutien des autres syndiqué.es de l'UL33.

La coop'equita a décidé de travailler avec la coopérative Andines (pionnière du commerce équitable, cette structure soutient des communautés principalement en Amérique du sud et en Afrique, où elle aide les producteurs à déterminer leur prix, à assurer une partie vivrière et une distribution locale de leurs productions, l'équilibre écologique des cultures,...), pour les aliments qu'on ne peut pas produire en Aquitaine (sucre, chocolat, poivre, riz,...). Le café vient de coopératives du Chiapas.

Quelques adhérent.es de la FTTE hors aquitaine participent aussi à la coop'equita depuis quelques années : des produits de la mer (rillettes d'algues par ex) de Bretagne, des confitures du gers, du miel de creuse,...

Et d'autres producteur.rices ont progressivement rejoint le STTE aquitaine.

En 2011 il y avait : le « pionnier » (veaux, porcs, poulets ; plus cultures fourragères), une « herboriste » (tisanes, baumes, crèmes), une productrice/transformatrice de graines germées (fraîches, en pâtés, biscuits,...), un maraîcher (légumes, jus de pomme, œufs et quelques agneaux), un boulanger, un couple d'apiculteurs (miel, propolis, shampoings secs...), une savonnière (à l'huile de tournesol périgourdine), et un transformateur de compotes et confitures.

Début 2012 nous ont rejoints quatre groupes de personnes participant à des projets collectifs en Dordogne. Un copain en cours d'installation à trois sur une ferme dans le nord en maraîchage, céréales et traction animale (débardage, attelage et cultures). Une copine en cours d'installation à quatre sur une maison collective dans le nord-ouest avec jardin autonome et production de cultures séchées (ail, oignons,...) et conserves. Deux copains en montage de projet d'épicerie ambulante à trois avec produits locaux et « animation politisante » (à l'ouest). Et trois copain.es en cours d'installation sur du maraîchage à six en habitats légers sur un lieu collectif (au centre du département).

Il y a aussi des militant.es qui ne sont pas en situation de production et qui participent aux activités du STTE aquitaine (dont les adhérent.es sont quasiment tou.tes basé.es en Dordogne).

Toutes et tous étant en grande partie autonomes au niveau alimentaire, et pratiquant de multiples échanges entre nous, autant de nourriture que de divers coups de main et chantiers collectifs. Chantiers auxquels ont en 2011 participé plusieurs copain.es syndiqué.es bordelais.es venu.es en renfort.

La coop'equita essaie de proposer des produits à un tarif abordable pour le plus grand nombre de personnes. Cela dit, ce but est à mettre en relation avec le besoin qu'ont les producteurs.rices de vivre de leur activité, et avec le fait qu'aujourd'hui la plupart des gens n'accordent plus qu'une part infime de leur revenu à leurs achats alimentaires (les loisirs devenant plus essentiels ?, et de plus en plus de personnes ne cuisinant plus elles-mêmes, achetant dans les snacks ou des plats préparés, ce qui revient plus cher que de manger 100% bio en se faisant soi-même à manger...). En moyenne à la coop pour donner une idée les légumes sont autour de 2€ le kilo, le pain 4 à 5€/kg, la viande 9 à 12€/kg, le miel 10€/kg, ce qui nous semble être un prix juste (et qui nécessite cependant de conscientiser l'importance de son alimentation).

Lorsque cela est possible certains produits sont proposés en prix libre. Un projet de l'UL 33 est en cours de maturation pour assurer en 2012 la culture collective d'une parcelle de pommes de terres, dont la récolte pourra être partagée pour un coût quasi nul...

Le STTE Aquitaine continue à centrer son action sur la coop'equita qui prend déjà beaucoup de temps aux militant.es presque tous.tes en situation précaire de production.

Suite au contrôle de la répression des fraudes (voir CS de septembre ; pas de nouvelles des autorités à ce jour), plusieurs soirées ont été organisées (projection, discussion publique, concerts de soutien), et un groupe de militant.es travaille sur un projet de « dossier de revendication » de l'abattage à la ferme pour les petites productions distribuées en circuit court. Pour les volailles, l'éleveur du STTE a trouvé une ferme qui a ouvert un petit abattoir à taille humaine près de chez lui. Mais pour les plus grosses bêtes (veaux, porcs, agneaux,...), il n'y a aujourd'hui pas d'autre solution légale que d'aller mélanger nos animaux aux élevages industriels, dans des conditions sanitaires douteuses et assurément stressantes pour eux (abattage concentrationnaire).

D'autres campagnes (diffusion de tracts, autocollants et affiches, projections...) sur des thèmes de travail de la FTTE sont prévues pour cette année (semences, accès à la terre, puçage et normes industrielles,...).

Enfin, outre les échanges inter producteur.rices et les chantiers collectifs, plusieurs occasions sont prévues pour permettre aux mangeur.euses de venir voir les lieux de production de plus près (journées de visites avec repas à la ferme).

D'autres projets de coopératives de production/distribution de produits alimentaires locaux ont été développés par des cénédistes ailleurs en France.

On connaît les groupements d'achat initiés en partie par des militants CNT en Dordogne et en Aveyron, « Prise de terres » et « sortir du supermarché » (rassemblant chacun des centaines de familles avec une organisation autogérée par la base), on sait que deux cénédistes aquitains ont créé une épicerie de producteurs locaux dans la région bordelaise, et on a entendu que deux expériences au sein de la CNT étaient développées à Lyon et St Etienne, un groupement d'achat et une épicerie/coopérative (?) avec des producteurs de la confédération paysanne...

Des nouveaux.elles syndiqué.es de la FTTE dans l'Ain participent de leur côté à un grand jardin collectif qui permet d'assurer l'autonomie en légumes de conservation pour 17 familles.

Il y a certainement d'autres initiatives portées par des militants CNT (et autres) dont on n'a pas connaissance, et on espère plein d'autres à venir... pour nourrir la révolution libertaire

STTE Aquitaine Fev 2012

LA TRACABILITE, UNE AMIE QUI NOUS VEUT DU MAL.

A la suite du contrôle subi par Coopéquita et la destruction de la nourriture proposée ce jour là au nom de la, désormais sacro sainte « traçabilité », il nous apparaît utile de revenir sur ce concept et les conséquences qu'il a pour la production alimentaire artisanale.

Traçabilité, voilà un mot qui ,en quelques décennies, est entré dans le vocabulaire commun, avec une connotation tout à fait positive. Cette vulgarisation est un signe, parmi tant d'autres, de l'industrialisation de tous les secteurs de la société et cette acceptation celui de la domestication des esprits.

Alors d'où sort ce concept de traçabilité (anglicisme de *traceability*) à quoi et à qui sert-il et quels effets induit-il sur la production et la distribution non industrielles ?

C'est au début du XXème siècle qu'il est apparu dans l'industrie ,pour répondre aux problèmes posés par la production industrielle de masse du modèle fordiste.

Dans l'Union européenne, c'est la crise sanitaire dite de « la vache folle », mais aussi l'arrivée des OGM agricoles, qui a permis son application et son acceptation.

Les règlements européens imposent désormais aux entreprises du secteur agroalimentaire une obligation générale de traçabilité des denrées alimentaires à tous les stades de la chaîne de production et de commercialisation.

L'application de ce concept industriel a été pour les productions et les échanges non industriels un changement de logique radical, éliminant nombre de petits producteurs et de modes ancestraux de consommation.

Dans la pratique, le producteur doit donc désormais, du premier stade de la production, au dernier stade de la consommation, quelque soient les volumes produits et leur mode de distribution, au quotidien, identifier, étiqueter, enregistrer, évaluer tous ses faits et gestes et rendre compte à l'administration de tout cela.

Il s'est vu imposé ainsi, par les réglementations successives, l'emploi de techniques hitech – puce électronique par exemple pour l'identification de ses animaux- ou de méthodes de fabrication conçues pour l'industrie.

Ce changement de logique de la production et de la distribution fait non seulement le vide chez les producteurs fermiers mais détruit aussi peu à peu les savoirs faire qui, depuis toujours, permettaient de produire en toute sécurité une alimentation saine et goûteuse et une distribution au plus près du consommateur.

Ce qu'il faut bien comprendre ,c'est que si pour la production « fermière » ces normes sont inadaptées, excessives, handicapantes et destructrices, pour la production industrielle elles sont indispensables car, dans ce cadre là, les risques son accrus. La perte de la diversité biologique, les méthodes d'élevage ou de culture, la baisse de la qualité biologique des produits de base, les quantités mises en circulation, augmentent considérablement les risques.

Avec la production industrielle le risque est permanent et la confiance du consommateur, clé de voûte de la consommation de masse, peut-être à tout moment dégradée. Toute hécatombe l'entame. Du moins les hécatombes trop voyantes ou trop concentrées dans le temps, puisque par exemple, les conséquences de l'absorption de doses quotidiennes de pesticides ne sont pas prises en compte dans cette évaluation des risques encourus.

La traçabilité, concept industriel par excellence est donc devenue, par la force des choses, le passage obligé pour toute production et toute distribution alimentaires industrialisées ou non, induisant, de fait, une industrialisation des producteurs fermiers et des distributeurs artisanaux ou associatifs.

La conséquence de cette industrialisation est pour le producteur d'être de plus en plus dépossédé de ses actes de production, et pour le consommateur d'être obligé de confier le choix qualitatif de son alimentation aux distributeurs industriels et à l'administration.

Un certain nombre de producteurs et de consommateurs refuse cette logique car elle condamne les modes de vie non industriels, basés, eux ,sur des valeurs humaines, d'éthique, de confiance, de responsabilité, de liberté.

Non seulement ils disent non, mais ils s'organisent pour produire et échanger en dehors de ce carcan industriel et administratif. Favorisant le contrat et la transparence, la responsabilité individuelle et collective, ils mettent en place des outils de proximité.

Malheureusement, pour l'instant du moins, cela ne représente qu'une frange minime de la production et de la distribution. La remise en cause de cette industrialisation ne se fait que trop marginalement à l'occasion d'une fermeture d'un petit abattoir, de l'ouverture d'un centre commercial ou de l'entrée en vigueur d'une nouvelle mesure administrative. Et si une résistance rampante existe bel et bien, une contestation ouverte de toutes les mesures entraînant cette industrialisation reste à mettre sur pied.

La prise de conscience de tout cela est le premier pas nécessaire pour éventuellement espérer changer quelque chose à nos vies.

C'est ce que défend la Fédération des Travailleurs de la Terre de la CNT; C'est ce que pratiquent les producteurs qui la composent; C'est ce que la coopérative cénétiste Coopéquita de Bordeaux propose.

Toute servitude doit être volontaire pour durer.

Bernard Gilet CNT-FTTE

Sur le sujet voir PUCAGE, IDENTIFICATION, TRACABILITE ET CONTROLE SOCIAL dans le dernier Vent Se Lève (n°12) sur cnt-f.org/ftte/ ou sur le site <http://contrelepucage.free.fr>



Nous avons essayé de comprendre ce que la loi sur le Certificat d'Obtention Végétale votée fin novembre 2011 allait changer pour les producteurs.

Cette loi est en fait une modification apportée à un règlement européen sur la commercialisation des semences et des plantes cultivées. Les divers textes qui constituent, modifient ou même dénoncent cette loi sont très confus et il n'est pas facile d'y voir clair.

La loi qui régit la production, la protection, traitement, circulation, distribution, entreposage et commercialisation des semences fixe :



- **les conditions de sélection, production, multiplication, certification des semences**
- **les conditions d'inscription au « Catalogue Officiel »** (liste des variétés autorisées à être cultivées en vue de commercialisation, il y a à la fois des variétés protégées – ouvrant des droits aux titulaires – et des variétés tombées dans le domaine public libres de droits)
- **les règles de traçabilité**

Le premier et le troisième point servent surtout à renforcer les procédures de contrôle des producteurs de semences. Au nom de la traçabilité les normes deviennent plus strictes et pénalisent les petits producteurs de semences (stockage, triage etc..).

Les contrôleurs ont plus de pouvoir et les conséquences lors de la constatation de non-conformité peuvent aller jusqu'à la destruction des semences en plus de l'interdiction de commercialiser.

Le deuxième point concerne la propriété industrielle. Les variétés nouvelles font l'objet d'un **certificat d'obtention végétale** qui donne le droit de produire, reproduire, multiplier et commercialiser cette nouvelle variété. L'utilisateur de ces semences, s'il souhaite les multiplier doit s'acquitter d'une taxe (sorte de royalty).

La modification principale et abusive porte sur l'extension des droits du titulaire qui s'étend désormais aux variétés **qui ne se distinguent pas nettement**. Cela signifie qu'une variété légèrement modifiée par un semencier peut lui ouvrir des droits sur toutes les variétés proches utilisées par les paysans de manière ancestrale ou non inscrites au catalogue (semences de ferme ou variétés anciennes).

Le chapitre consacré aux semences de ferme définit les droits des paysans à ressemer sans payer de droits : certaines variétés (21) échappent à la législation – riz, orge, blé, épeautre, colza, luzerne... sans qu'on sache pourquoi celles-là et pas d'autres.

Les tous petits agriculteurs non plus ne sont pas touchés – apparemment on ne les intéresse pas si on produit moins de 92 tonnes de céréales (un calcul savant permet de convertir la surface de production pour la comparer à la surface nécessaire pour produire ces 92 tonnes de céréales... moi je suis nulle en maths mais je sais que nous défendons une agriculture paysanne dont les surfaces exploitées sont bien inférieures à leurs critères).

Pas de quoi se réjouir pour autant car nous travaillons très souvent avec des variétés qui ne sont pas ou plus au catalogue officiel. Et ce n'est autorisé que dans un but non commercial.

Les variétés anciennes sont souvent radiées du catalogue car lorsqu'une semence tombe, après un certain nombre d'années, dans le domaine public elle ne rapporte plus rien à l'obtenteur et coûte à l'état (l'INRA) qui se doit de la conserver. Souvent ces variétés sont donc radiées avant même de tomber dans le domaine public. Lorsque nous produisons et vendons des légumes issus de semences hors catalogue, variétés locales appelées généralement semences paysannes nous sommes dans l'illégalité. Par contre nous pouvons continuer à utiliser et reproduire les semences tombées dans le domaine public. La logique marchande pousse donc à radier ces variétés quitte à ce qu'un semencier avisé les réinscrive, bénéficiant alors du fameux COV.

De nombreuses associations, organismes, syndicats sont signataires d'une pétition et participent à une campagne « pour une loi de reconnaissance positive des droits des agriculteurs par la libération des semences paysannes et des fermières »

www.semonslabiodiversite.com et association des CROQUEURS DE CAROTTES.



Texte de la pétition en gras et ce qu'on rajoute ou change en clair :

Pour une loi de reconnaissance positive des droits des agriculteurs et des jardiniers de ressemer, d'échanger et de vendre leurs propres semences, de les protéger de la biopiraterie et des contaminations par les OGM par l'interdiction de breveter le vivant et de cultiver les OGM

pour un maintien de l'autorisation de vente des semences issues de variétés non inscrites lorsque l'acheteur est informé que cette vente est réalisée en vue de l'autoconsommation ou de toute autre usage non commercial.

Pour l'autorisation de vente des variétés non inscrites (anciennes ou radiées) à quelque fin que ce soit: autoconsommation ou commercialisation de la récolte dans la mesure où l'acheteur en est informé (les variétés peuvent être + ou- stables, + ou- homogènes mais nous c'est ça qui nous intéresse).

Pour une inscription gratuite de variétés populations librement reproductibles avec des critères adaptés à leurs caractéristiques.

Remplacer le catalogue officiel et ses contraintes par un conservatoire de semences où toutes les variétés sont décrites et conservées libres de tous droits (on peut imaginer que les producteurs de semences, les paysans et les jardiniers participent à cette base)

EN BREF nous refusons que le vivant soit breveté, nous refusons d'être taxés pour la reproduction des semences fermières et nous demandons que l'inscription au catalogue officiel ne soit plus une condition à la commercialisation de la production.

Expulsions capitalo-étatiques en Bretagne, mais aussi de l'autre côté de l'océan, un peu plus au sud, au Brésil.

La communauté Guarani-Kaiowá a lancé ce message en septembre après l'ordre d'expulsion d'une grande hacienda privée tenue par un gros propriétaire nommé Bonamigo... intimé par le ministère de la justice, cet ordre a finalement été levé à la suite d'un recours début novembre.



«

Nous – 50 hommes, 50 femmes, 70 enfants -, communautés Guarani-Kaiowá originaires de Tekoha Pyelito kue/Mbrakay, nous voulons exposer par cette lettre notre situation historique et notre décision définitive, face à l'ordre de notre expulsion ordonnée par la Justice Fédérale de Navirai- Mato Grosso du Sud, dossier n° 0000032-87.2012.4.03.6006, daté du 29/09/2012.

Nous avons reçu l'information que nous, les communautés, allons être attaquées et expulsées par la force des rives du fleuve, par la propre Justice Fédérale de Navirai- Mato Grosso du Sud. Ainsi, il est évident pour nous que l'action même de la Justice Fédérale génère et augmente les violences contre nos vies, ignorant nos droits de survivre sur les rives d'un fleuve, à proximité de notre territoire traditionnel Pyelito Kue/Mbrakay.

Ainsi, nous comprenons clairement que cette décision de la Justice Fédérale de Navirai- Mato Grosso du Sud est une partie du génocide historique du peuple indigène natif de Mato Grosso du Sud /Brésil, c'est-à-dire que la propre action de la Justice Fédérale viole et extermine nos vies. Nous voulons manifester au Gouvernement et à la Justice Fédérale que nous avons perdu l'espoir de survivre dignement et sans violence sur notre territoire ancestral et que nous ne croyons plus dans la Justice du Brésil.

A qui allons-nous dénoncer les violences pratiquées contre nos vies ? A quelle justice du Brésil ? Si la Justice Fédérale elle-même génère et alimente des violences contre nous ? Nous avons évalué notre situation actuelle et nous avons conclu que nous allons tous mourir dans peu de temps, nous n'avons pas et nous n'aurons pas de perspective de vivre justement et dignement tant sur la rive du fleuve que loin d'ici. Nous campons ici à 50 mètres du fleuve Hovy où ont déjà été tuées 4 personnes, deux par suicide, deux sous les coups et la torture d'hommes armés au service des grands propriétaires. Nous vivons sur les rives de ce fleuve Hovy depuis plus d'un an, nous ne recevons aucune assistance, nous sommes isolés, encerclés par les hommes armés et nous avons résisté jusqu'à aujourd'hui. Nous ne mangeons qu'une fois par jour. Tout cela nous le subissons quotidiennement pour récupérer notre territoire ancestral Pyleito Kue/Mbrakay.

En réalité nous savons très bien qu'au centre de notre territoire ancestral sont enterrés plusieurs de nos aïeux et aïeules, bisaïeux et bisaïeules. Ici est le cimetière de tous nos ancêtres. Conscients de ce fait historique nous allons et nous voulons être tués et enterrés aux côtés de nos ancêtres ici même où nous sommes aujourd'hui. C'est pourquoi nous demandons au gouvernement et à la Justice Fédérale de ne pas décréter l'ordre de nous expulser mais de décréter notre mort collective et de nous enterrer tous ici. Nous demandons, une fois pour toutes, de décréter notre extermination totale, en plus d'envoyer des tracteurs pour creuser une grande fosse pour y jeter et enterrer nos corps. Telle est la demande que nous les Guarani et Kaiowa de Pyelito Kue/Mbrakay, faisons aux juges fédéraux.

Nous avons tous décidé de ne pas partir d'ici, sachant qu'il ne nous est plus possible de survivre dignement sur notre territoire ancestral, nous avons déjà beaucoup souffert et déjà nous sommes massacrés et nous mourons à un rythme rapide. Nous savons que nous serons expulsés d'ici, des rives du fleuve, par la justice, mais nous n'allons pas quitter les rives du fleuve. En tant que peuple indigène historique, nous décidons simplement d'être tués collectivement ici. Nous n'avons pas d'autre option, telle est notre dernière décision unanime face à la décision de la Justice Fédérale de Navirai- Mato Grosso du Sud ».

(Source : mouvementsansterre.wordpress.com)



Le sperme de ruminant est une marchandise

(Reproduction après gracieuse autorisation d'une série de trois articles parus dans CQFD n°95, décembre 2011, par Nardo, Raül Guillén, illustré par Nardo)

Le mois dernier, CQFD vous promettait un papier sur « l'interdiction des mâles reproducteurs dans les fermes ». Entre-temps, on s'est rendu compte que ce n'était pas écrit. Pas encore. Pas en ces termes. Ce qui est écrit depuis 2007 dans le Code rural et de la pêche maritime que Jean-Louis Meurot a sorti de ses archives et posé sur la table de sa cuisine, c'est ça : « Art. L. 653-6. – À compter du 1er janvier 2015, le matériel génétique support de la voie mâle acquis par les éleveurs de ruminants est soumis à obligation de certification, qu'il s'agisse de semence ou d'animaux reproducteurs. »

Jean-Louis et Danielle Meurot élèvent une centaine de brebis Lacaune à Vachères-en-Quint, un hameau en cul-de-sac à quinze kilomètres de Die, dans la Drôme. Les maisons sont regroupées au bout du chemin, ramassées les unes sur les autres comme pour se tenir chaud. Autour, des bergeries, des prés, des collines boisées ou non qui annoncent le Vercors. Au rez-de-chaussée de la ferme se trouve la fromagerie, à l'étage l'habitation.

Ils ne sont pas venus ici pour devenir propriétaires d'une « exploitation agricole » ou « producteurs », mais bien « pour faire de l'élevage », explique Danielle. « Le fromage, c'est le moyen d'en vivre. Les forêts autour, si on les pâture pas, elles vont gagner sur le village. On se rend pas compte de ce que ça veut dire vivre ici, si on n'exploite pas. » À cette heure, ledit troupeau est au pré. Avec Jean-Louis, on va voir les bêtes restées en bergerie : quelques brebis sur le point d'agneler qu'il examine en leur soulevant la queue, une autre qui vient de mettre bas, trois béliers en service achetés dans un centre de sélection dans l'Aveyron et deux jeunes mâles, des « non conformes » aux standards de la race qu'il vient de ramener du Calvados : « Ils viennent de chez un copain. Leur père est un bélier non conforme aussi. Ils ont les ongloles noirs, ce qui est un signe de rusticité. » Le cahier des charges de la race Lacaune stipule que les bêtes n'ont pas de cornes, pas de laine sur la tête, les pieds blancs, pas de taches. Les bêtes non-conformes coûtent moins cher. Elles ont aussi des résurgences de caractéristiques anciennes qui intéressent quelques éleveurs à contre-courant, comme Jean-Louis. « On tient compte des capacités d'adaptation au milieu, pour avoir des troupeaux plus rustiques et moins de recours à la médication. On verra ce qu'ils donnent : il faut les faire reproduire, puis observer le rendement de leur descendance femelle. C'est un travail au long cours. » Lorsqu'ils seront matures, il faudra les parquer avec des brebis identifiées par collier de couleur, pour s'assurer des lignées.

La rusticité n'est pas un objectif prioritaire dans les centres de sélection, qui sont pilotés par le dispositif d'amélioration génétique des animaux d'élevage, en place depuis 1966. « Ça pourrait changer, mais pour l'instant la tendance est de faire un maximum de lait avec de forts taux de protéines et de matière grasse, donc plus facilement fromageable. » Qu'est-ce qu'on peut redire à ça ? Plus de lait, moins de travail... Jean-Louis n'est pas passéiste. « Le progrès génétique dans cette race laitière permet une augmentation de la production de lait de 2 % par an. Alors des éleveurs cherchent à avoir uniquement des bêtes jeunes, car plus les bêtes sont jeunes, plus tu profites de ce gain génétique : pour une alimentation semblable, en dix ans, tu fais 20 % de lait en plus. Les éleveurs fixent un niveau de production annuelle, et celles qui sont en dessous partent. » C'est que dans ces troupeaux, « il n'y a pas l'épreuve du temps, regrette-t-il. Il y a peu ou pas de brebis de 6, 7 ou 8 ans. Une bête qui a 7 ou 8 ans, qui continue à faire des agneaux et du lait, c'est qu'elle est passée à travers le froid, la sécheresse, sans être malade, c'est une bonne brebis. Ses qualités, globalement, sont héréditaires. C'est comme ça qu'on progresse sur la rusticité. L'enjeu pour nous, c'est de repérer ces bonnes brebis et de garder des descendants mâles. En travaillant dans le même esprit dans plusieurs troupeaux, on peut les échanger, ce qui est nécessaire pour éviter la consanguinité. »

Cet article L.653-6 aux contours flous et sans décret d'application, Jean-Louis le sent saumâtre : « Si le ministère pond des décrets, il va définir ce qu'est un mâle certifié. Donc la sélection qui sera appliquée dans les différentes races suivra très probablement un



schéma obligatoire, et de toute façon on devra se fournir en "voie mâle" chez des éleveurs certifiés, qui seront des éleveurs spécialistes de la sélection. » Bref, on interdira aux éleveurs de ruminants – bovin, ovins, caprins – la sélection par la voie mâle, la plus rapide : un bélier a mathématiquement plus de descendance qu'une brebis, donc les améliorations se répercuteront à plus large échelle. Leur restera la voie femelle, qui de toute façon intéresse peu les centres de sélection. « Ce qui est grave, c'est qu'on dépossède les éleveurs et les bergers de leur capacité à créer leur propre sélection et à en être les responsables. Ce que nous voulons c'est rester maîtres de notre travail et pouvoir donner les impulsions et les orientations qui conviennent à nos choix. C'est comme si on forçait les gens à acheter leurs légumes chez Casino plutôt que chez leur voisin. » La comparaison est légitime : longtemps gérée par des coopératives d'éleveurs avec un monopole de zone, la sélection animale est désormais ouverte à la concurrence et donc aux grands groupes semenciers. La certification des mâles reproducteurs n'est qu'un pas de plus dans l'industrialisation du monde agricole, en même temps que le bouclage définitif d'un cercle infernal. Pour mesurer la portée de ce point final, il faut le considérer comme un aboutissement : peu d'éleveurs percevront la disparition définitive d'un choix qui était devenu de plus en plus difficile. Pourtant, il s'agit bien d'avoir le choix.

Dans l'autre bergerie, une brebis se remet d'une blessure à la patte : elle bêle à fendre l'âme quand on arrive. « Toute seule, elle se languit. C'est grégaire, ces bestioles. Mais là, elle va mieux. » Jean-Louis lui donne du sainfoin. « Ça, c'est du gâteau, pour elle ! » Le berger stagiaire ne va pas tarder à rentrer les bêtes. On retourne à la fromagerie avec Danielle. « Tu vois les pots en verre pour les yaourts ? J'ai pas la machine pour les stériliser, ça veut dire qu'ils m'obligent à en acheter chaque fois des neufs. Quand ils arrivent en palette, ils sont pleins de poussière noire, je suis bien obligée de les laver ! Ceux que les clients me ramènent au marché sont propres, eux... » C'est la même histoire attrapée par un autre bout. Pots de yaourt. Puces RFID. Génétique. « Ce qu'ils veulent, c'est nous rendre dépendants à tous les points de vue. »

Après notre rencontre avec Jean-Louis et Danielle Meurot, éleveurs opposés à la certification obligatoire des mâles reproducteurs (cf. CQFD n° 95), nous avons retrouvé le cerveau à l'origine de cette brillante idée : l'ex-député Yves Simon, pour qui la semence animale doit produire des rejets, mais aussi de la thune. Deuxième article d'une enquête en trois volets.

La sélection animale est vieille comme la domestication : depuis 10 000 ans, l'homme accouple des animaux pour améliorer leur résistance, leur comportement, leur force, leur productivité ou simplement leur esthétique. Comme les autres activités agricoles, la sélection a été industrialisée dès la seconde moitié du XIX^e siècle : instauration des livres généalogiques (1860), contrôle poussé des performances (1910), insémination artificielle (1950)... Ce processus culmine avec la Loi sur l'élevage de 1966 qui centralise, organise et optimise le dispositif français d'amélioration génétique du cheptel, en tenant compte des « nouvelles connaissances et des nouvelles technologies », notamment la « génétique quantitative et le calcul automatique [1] ». La loi de 1966 a permis une production annuelle moyenne de 7 500 litres de lait par vache, contre 3 500 en 1950. C'est du moins ce que retiendront les députés planchant sur la Loi d'orientation agricole de 2006, qui vise, entre autres, à libéraliser le dispositif d'amélioration génétique. Cette loi impose aussi la certification des mâles [1], qui empêchera Jean-Louis Meurot (voir CQFD n°95) de fournir à sa voisine éleveuse dans le Vercors des béliers issus de son troupeau, ou de s'en procurer chez son collègue du Calvados. Mais quel est le lien entre libéralisation et certification ? Le dispositif d'amélioration [3] est un très gros machin qui coûte cher. Au commencement sont les éleveurs-sélectionneurs, qui sont des élevages normaux s'engageant à effectuer chaque mois un contrôle laitier officiel, à respecter les standards de la race par l'élimination des bêtes non conformes, et surtout, à consacrer une partie des femelles de son troupeau au testage. Performantes, car issues des schémas de sélection, elles sont inséminées avec le sperme de mâles tout aussi performants. En cas d'amélioration de la production laitière de leur descendance femelle, on élèvera des rejets mâles de ces mères pour un nouveau cycle de testage. Jusqu'ici l'analogie avec le travail de Jean-Louis est flagrante – à ceci près qu'il s'agit d'un dispositif national et industriel, et que les critères retenus varient : Jean-Louis, lui, privilégie la rusticité [4] plutôt que la conformité.

La collecte des informations zootechniques [5] est canalisée par quatre-vingts Établissements départementaux d'élevage. Puis dix Centres régionaux informatiques traitent et renvoient ces données vers le fichier national, au Centre de traitement de l'information génétique de Jouyen-Josas. À ce niveau, chaque race est « pilotée » par une Unité nationale de sélection et de promotion de la race [5] (Upira) et par l'Institut national de la recherche agronomique (Inra). L'Inra élabore ensuite les grands schémas de sélection. Ces schémas reviennent alors vers les éleveurs sélectionneurs sous forme de plans d'accouplement, et ça repart pour un tour : les mâles sont amenés à des Centres de sélection et s'ils sont non conformes, ils sont réformés. Ces centres proposent aux éleveurs des mâles reproducteurs porteurs d'améliorations génétiques et



fournissent les différents centres d'insémination artificielle. Il s'agit en général de coopératives d'éleveurs qui, depuis la loi de 1966, avaient l'exclusivité du service sur un territoire donné.

Deux raisons justifient la réforme du dispositif en 2006 : l'incompatibilité avec la réglementation européenne (opposée au monopole des centres d'insémination), et le souhait de l'État de « *se désengager, en particulier financièrement, et confier une plus grande responsabilité aux sélectionneurs* [7] ». « *L'État va se consacrer essentiellement à des missions stratégiques* » déléguant ses responsabilités et la qualité du dispositif aux professionnels, résume l'Union nationale des coopératives d'élevage et d'insémination animale [8]. Il s'agit de conserver le dispositif mis en place par la loi 1966 en transférant la responsabilité de l'État vers les « acteurs » privés.

L'ex-député Yves Simon, maire dans l'Allier, chargé de mission auprès du ministère de l'Agriculture, est à l'origine de l'article L653-6. Technicien agricole de formation, il a dirigé pendant dix-sept ans le Groupement des éleveurs charolais du Bourbonnais, une coopérative de sélection qui commercialise des mâles « *sélectionnés, qualifiés et inscrits au Herd Book Charolais* » et travaillé pour un syndicat de contrôle de performances, Bovins croissance. C'est dire s'il connaît le milieu lorsque le gouvernement Villepin le charge en 2005 de la rédaction des articles qui réformeront le dispositif génétique français. Qui a parlé de conflit d'intérêts ? Yves Simon plaide l'amour du métier. « *La filière est mal barrée, constate-t-il aujourd'hui* [9]. *L'idée était de financer la sélection qui n'est plus subventionnée, d'où cet article de loi pour faciliter l'installation de sélectionneurs en leur créant un marché. Vu l'état des finances publiques, mieux vaut réglementer pour que vos meilleurs reproducteurs trouvent un débouché. Le problème c'est que les éleveurs considèrent qu'ils peuvent utiliser la génétique mais pas la financer.* » Là, il se souvient d'une mauvaise passe similaire chez les céréaliers sélectionneurs, et de sa solution : « *Quand j'étais ouvrier agricole en 1973 chez des céréaliers, la sélection grainetière a failli disparaître. Les éleveurs s'échangeaient la luzerne, le ray-grass, la dactyle... Ce qui a sauvé les grainetiers, c'est l'obligation pour les éleveurs d'acheter des semences certifiées.* » Ce qui a « *sauvé les grainetiers* » a aussi appauvri la diversité des semences et marginalisé des échanges non marchands entre paysans, tout en les rendant plus dépendants. Aujourd'hui, le plus grand semencier français est Limagrain (une coopérative agricole qui a prospéré : 92 millions d'euros de résultat net en 2011), le quatrième plus important au monde, derrière les entreprises Monsanto, Pioneer Hi-Breed et Syngenta. « *Les céréaliers n'achètent pas les semences chez leur voisin ! Ils sont obligés de les acheter tous les ans puisque l'hybridation empêche de ressemer* [10]. *Pour les mâles, on ne peut pas empêcher les éleveurs d'utiliser par exemple leurs béliers. Mais si le sperme d'un bélier ne produit rien, économiquement c'est une connerie !* » C'est donc pour le bien des éleveurs qu'œuvre not' bon maître : « *Je suis un grand défenseur du monde agricole, mais il n'a pas toujours fait ce qu'il fallait pour s'en sortir...* » Faut les sortir de l'ornière, ces bougres, de gré ou de force : « *Un taureau sur deux sort sans signe de sélection. C'est une perte pour le marché de la sélection et une perte de performance pour l'éleveur. Je demande qu'on applique le progrès génétique aux animaux comme on l'a appliqué aux céréales. Il faut inciter les éleveurs à y avoir recours, et s'ils ne veulent pas, il faut légiférer. Quand on gère l'économie d'un pays, on a tout intérêt à ce que nos éleveurs utilisent les bons produits et améliorent les lignées. Regardez la sélection ovine, c'est la misère : il n'y a rien de plus facile que d'acheter un bélier à son voisin.* » En langue technicienne, on appelle ça « *conforter le rôle du sélectionneur et des organismes support* », et gageons que si les vaches pouvaient mettre bas des taureaux stériles ça le conforterait encore plus.



Grâce à l'amendement d'Yves Simon, l'inéluctable ouverture à la concurrence se voit accompagnée de la création d'un marché captif, où la vie n'a de droit de circulation que certifiée et payée au prix qui dégagera des marges intéressantes pour les acteurs de la sélection. Plus aucun domaine ne doit rester en dehors du *high yield* (« haut rendement », dans le monde de la finance). Moins de choix, plus de contrôles. Pas d'élevage, mais de la production animale pour « *nourrir le monde* », comme on dit à la FNSEA. « *Ce n'est pas pour contraindre, clame Yves Simon, mais il faut protéger le progrès.* » Assiégé qu'il est par la barbarie .

« À compter du 1er janvier 2015, le matériel génétique support de la voie mâle acquis par les éleveurs de ruminants est soumis à obligation de certification, qu'il s'agisse de semence ou d'animaux reproducteurs. » Art. L. 653-6. du code rural et de la pêche maritime.

1.« La loi sur l'élevage et l'organisation générale de la sélection en France », Inra productions animales, hors série 1992.

2.Les critères de certification seront définis pour chaque race par les Upra. Discussion en séance publique de l'article 28 du Projet de loi d'orientation agricole 2006, séance du lundi 17 octobre 2005 : www.assemblee-nationale.fr/12/cr/2005-2006/20060020.asp,

3.L'exemple de la filière laitière décrit ici s'applique mutatis mutandis aussi à la production de viande. Actuellement, tous les élevages et toutes les filières sont inscrits dans ce type de dispositifs, mais les filières volaille et porcine, hautement industrialisées, suivent un chemin à part très standardisé, de sorte que les discussions sur l'amélioration génétique concernent principalement les ruminants.

4.Résistance aux intempéries, maladies...

5.Telles que l'identification, l'établissement des filiations, le contrôle de performances des éleveurs sélectionneurs... Apparue au XIXe siècle, la zootechnie jette les bases de l'industrialisation de l'élevage et prend le parti de considérer l'animal comme un outil de production plutôt qu'un être sensible.

6.Progressivement remplacées, suite à la loi 2006, par des Organismes de sélection (OS).

7.Didier Boichard, L'Inra et la Sélection Animale : historique et perspectives, Inra, 2006.

8.L'Organisation de l'IA et de la diffusion de la génétique animale en Europe, actes du colloque organisé en février 2006.

9.Par téléphone le 22 novembre 2011.

10.Ceci concerne tous les agriculteurs, céréaliers au non, mais pas toutes les plantes : le blé est autogame, on peut donc ressemer sa propre récolte... moyennant une taxe.

Comment, après des millénaires d'élevage et de cohabitation, en est-on arrivé à réduire les animaux au rang de machines au service de l'agriculture industrielle ? Pour clore notre enquête au long cours sur la sélection animale et la certification par la voie mâle (cf. CQFD n°95 et 96), nous avons rencontré Jocelyne Porcher, chercheuse iconoclaste à l'Institut national de recherche agronomique (Inra), ancienne éleveuse et auteur de *Vivre avec les animaux : une utopie pour le XXI^e siècle* [1]. Un vrai livre politique.

CQFD : Quelle distinction faites-vous entre élevage et production animale ?

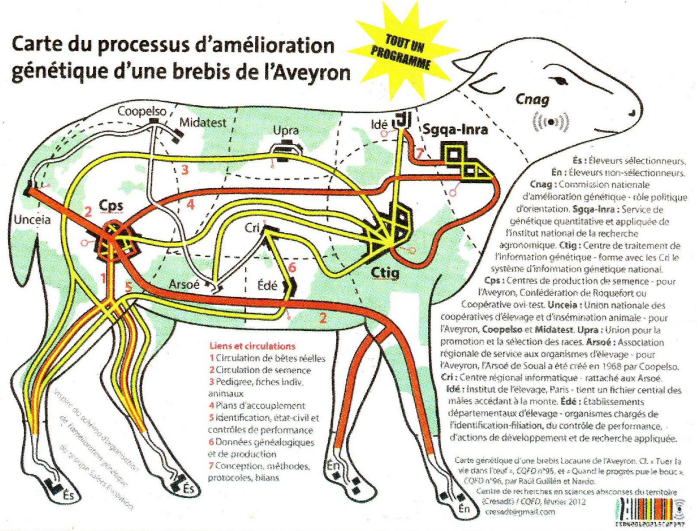
Jocelyne Porcher : L'élevage remonte à des millénaires, la production industrielle animale date du XIX^e siècle. D'un côté, le temps long des processus de domestication. De l'autre, l'apparition de la société industrielle, la mainmise de l'industrie et de la science sur les animaux. Dans l'élevage, c'est parce que l'on veut vivre avec les animaux que l'on travaille avec eux. Et ce travail peut être émancipateur, constructeur de l'identité, et pas seulement aliénant.

Du côté des productions animales, les principes théoriques des zootechniciens du XIX^e sont toujours à l'œuvre. Qu'est-ce que c'est qu'un animal ? Une machine. Un paysan ? Un producteur. Le but ? Le profit. Il n'y a pas d'animaux, rien que de la matière animale dont il faut maximiser le rendement. L'intention n'était pas machiavélique, le progrès de la science était censé aller de pair avec le progrès social. Mais cela s'est fait contre la volonté des paysans. Beaucoup ont collaboré, notamment après-guerre, mais le système a traité très violemment les résistants – et cela continue.

C'est à cette époque qu'apparaissent les antibiotiques et les vitamines de synthèse. Dans les années 1960, les concepts des zootechniciens peuvent devenir réalité. Les porcs consomment actuellement 700 tonnes d'antibiotiques par an ! Sans les antibiotiques, on n'aurait pas pu les entasser comme cela a été fait. Il y a eu une bifurcation : la production devient autoroute, et l'élevage, chemin vicinal. Les seuls pouvant vraiment être éleveurs, conformément à leurs valeurs morales et leur propre conception du travail, sont ceux qui pratiquent la vente directe. Encore qu'ils ne peuvent maîtriser la fin de vie des animaux, sauf pour les volailles, les abattoirs étant aux mains des industriels [2].

Le processus d'amélioration génétique français de 1966, comme le projet de certification des mâles reproducteurs ruminants de 2006, participent-ils à cette industrialisation ?

La rotation qu'impose le gain de productivité obtenu par voie d'amélioration génétique est très importante (cf. CQFD n°95). J'ai rencontré un éleveur de vaches qui change la moitié de son troupeau chaque année. C'est l'industrialisation accélérée de la production laitière. Il a un robot de traite, les bêtes ne sortent plus, elles vèlent une fois, au mieux deux, et vivent moins de cinq ans. On a des installations de trois cents vaches laitières, et il existe un projet de mille têtes. L'animal doit pisser du lait et, d'ici peu, les travailleurs seront à la traite du matin au soir. C'est la taylorisation du travail, la rotation des effectifs, humains et animaux. On n'a pas le temps de s'attacher, et la technique permet d'éviter les sentiments. Avec la certification des mâles, on dépossède un peu plus les éleveurs de leur sélection. Quand vous choisissez un bélier, il y a un côté affectif, pas seulement une visée pratique, de rendement. Il faut essayer d'arrêter ça, et soutenir les éleveurs qui défendent leur métier. Ils sont complètement isolés et démunis.



Vous insistez beaucoup sur l'affectivité. Est-elle réellement incompatible avec l'industrie ?

L'affectivité est un reliquat de l'élevage très embêtant pour l'industrie, car c'est un frein à la productivité. Les travailleurs ne sont pas des êtres froids : ils se blindent contre la souffrance et quand le blindage ne tient plus, ils souffrent. On a beau leur dire qu'une truie, ce n'est rien, qu'on peut la matraquer comme ceci et comme cela, que c'est l'ordinateur qui décide, etc... bref, que leur affectivité est prise en main par l'organisation du travail et son informatisation, cela ne fonctionne pas. Les éleveurs et les salariés sont tous les jours en relation avec des animaux qui les regardent. Ils les prennent en pitié et, parfois, se rendent compte de ce qu'ils font... C'est pourquoi je pense que l'on va arriver à produire de la viande in vitro, sans vie ni affectivité. C'est la seule option logique pour les productions animales. Une de mes hypothèses est que l'on est co-construits avec les animaux. Ils ont toujours été présents. Notre humanité, notre subjectivité, le fait que l'on ait un rapport affectif au monde passe par la relation à l'animal. La tendance actuelle, c'est la rupture avec l'animal, et c'est effrayant parce qu'on n'a pas mesuré ce qu'ils nous ont apporté. On s'apprête à s'en débarrasser sans avoir conscience de la richesse dont nous sommes – humains et animaux – dépositaires.

Vous dites que les animaux collaborent au travail. Mais... Le « bien-être » animal est-il possible dans l'élevage ?

Malgré trente ans de travaux sur le « bien-être animal », la situation des travailleurs et des animaux d'élevage empire. Sont-ils juste des objets de travail ? Un berger dit de son chien « *Il travaille* », un policier en binôme avec un chien dit « *Mon chien travaille avec moi* »... Le mot est utilisé en permanence, mais on ne sait pas ce qu'il veut dire pour un animal.

Arriver à répondre à cette question, c'est donner une piste pour changer leur statut. Les concepteurs des robots de traite prétendent que

la tâche est déléguée au robot, comme si la vache était une bille dans un flipper. Mais si les vaches n'y vont pas d'elles-mêmes, le robot ne fait rien tout seul. Les animaux ont une idée des règles du travail. Ils peuvent très bien ne pas les respecter, mais ils savent ce qu'ils doivent faire ou pas. Comme la vache qui fait semblant d'aller au robot tant que l'éleveur la regarde, puis fait demi-tour... Si l'animal est intelligent, affectif, s'il participe au travail, alors, logiquement, les systèmes industriels deviennent impossibles.

Et c'est là que la question de la mort apparaît. Car, si les animaux collaborent au travail, quelle place prend leur mort ?

Vous vous confrontez alors au mouvement de libération animale... Votre chatte a des petits, vous les gardez tous. Les petits ont des petits, vous les gardez tous. Et vous vous retrouvez avec quarante chats dans l'appartement ! Cela paraît basique comme argument, mais beaucoup d'éleveurs disent pour expliquer la mort : « *On ne peut pas tous les garder.* » C'est tout à fait compréhensible. Vivre avec les animaux, c'est intervenir sur leur cycle de reproduction. Le maître d'un animal de compagnie fait de même en castrant son chat ou en régulant les portées de sa chienne.

La vie des animaux d'élevage dépend entièrement de la nôtre. Si nous sommes prisonniers de ce système, comment pourraient-ils être émancipés ? On peut être libres ensemble. Dans ce système libéral inique, nous sommes prisonniers ensemble. Le politique est dans la jonction entre notre destin d'êtres humains et le destin des animaux à nos côtés. C'est bien beau de dire « *Faut pas tuer les animaux* », mais que fait-on ? Concrètement ? De grands parcs avec les animaux d'un côté et nous de l'autre ? Le rapport à l'animal est très charnel, intersubjectif. Quand nous sommes responsables des animaux, nous voulons leur bien, malgré les apparences. Cela pose deux questions : est-ce que l'on continue à vivre avec eux ? Dans quelle société ?

Propos recueillis le 1er février 2012.

1 Jocelyne Porcher, *Vivre avec les animaux : une utopie pour le XXI siècle*, La Découverte, 2011

2 Jocelyne Porcher a imaginé un camion-abattoir qui permettrait de contourner la filière industrielle. Article disponible ici : www.agrobiosciences.org/IMG/pdf/fasad23.pdf.

Dans la Grèce rurale, la révolution des jardins.

(vendredi 1er juin 2012, par Nicholas Bell)

C'est à Paranesti, au nord de Drama, sur les contreforts des Rhodopes, la chaîne de montagnes qui longe les deux côtés de la frontière avec la Bulgarie, que commence notre voyage. C'est la municipalité la plus grande et la moins peuplée de la Grèce, riche en immenses étendues de forêt. Nous y sommes allés pour participer à une bourse aux semences et une rencontre internationale de trois jours organisées par Peliti, une association créée il y a dix ans par Panagiotis et Sonia Sainatoudis.

De ce séjour d'à peine deux semaines en Grèce, nous retiendrons à quel point ce pays correspond peu à l'image caricaturale largement projetée par nos médias. Je n'évoquerai pas ici la profonde crise économique, sociale et humaine, les dégâts causés par les diktats européens et par la tristement célèbre *troïka* [1], les réductions de salaires de 20 %, 30 %, parfois même de 50 % ou 70 %, les retraites sabrées de 20 %, les coupes drastiques dans les budgets de la santé, les chiffres astronomiques du chômage, les 40 000 nouveaux sans-abri, le million de repas distribués gratuitement chaque jour par différents organismes, dont l'Eglise [2]... C'est une autre réalité que j'ai envie d'évoquer, celle que nous avons découverte dans des zones fortement rurales.

Première surprise de taille : à Paranesti, nous nous sommes trouvés au cœur du plus grand événement lié aux semences en Europe, emportés par une énergie et un enthousiasme époustouflants. Environ sept mille personnes étaient venues d'un peu partout en Grèce, de plusieurs régions et îles, apportant (et surtout emportant) des sachets de semences de variétés anciennes ou locales de légumes ou de céréales.

Tout a commencé dans les années 1990 lorsque Panagiotis a décidé de parcourir son pays en stop, sans argent, allant d'une région rurale à l'autre, à la recherche de ces variétés traditionnelles qui étaient déjà en train de se perdre. Il en a réuni environ 1 200, et se trouva vite dépassé par la tâche de sauvegarder et multiplier cette immense richesse. D'où la mise en place d'un réseau, Peliti — du nom d'un chêne —, qui réunit une dizaine de groupes locaux : à Komitini près de la frontière turque, à Ioannina du côté de l'Albanie, sur des îles comme Egine et Lefkada... Elle mène une forte activité dans les écoles de plusieurs régions. Cette année, ce fut le dixième et plus grand rassemblement organisé par l'association.

Plus de 20 000 sachets de semences ont été distribués ou échangés, sur la base du don ; un repas a été proposé aux participants, également gratuitement, grâce à une tonne et demie de légumes fournis par une cinquantaine de paysans locaux. Cette année, Peliti a l'intention de construire un nouveau bâtiment pour sa banque de semences et elle continuera à étendre son activité partout dans le pays.

Au fil des conversations (et des entretiens enregistrés pour Radio Zinzine), nous avons commencé à cerner certains traits essentiels de la société grecque, surtout en ce qui concerne les campagnes.

Ce n'est que relativement récemment que la Grèce existe comme nation. De 1453 à 1828, elle faisait partie de l'Empire Ottoman. En

1828, elle est reconnue pour la première fois, comprenant l'Attique, Athènes, le Péloponnèse et les Cyclades. Entre 1828 et 1948, le

pays a doublé de surface environ tous les trente ans [3]. Or, chez les Ottomans, il n'existait pas de propriété privée du foncier. Toutes les terres appartenaient au Sultan, qui accordait l'usufruit de grands domaines à ses fidèles serviteurs. Dans les provinces, les Ottomans ont privilégié les petits paysans, moins susceptibles de menacer leur domination que des grands propriétaires et les notables locaux. Petit à petit, suite au départ des Turcs, les Grecs ont occupé les terres, souvent sans titre officiel ; de son côté l'Etat aussi a récupéré des surfaces, surtout celles qui appartenaient à l'Empire Ottoman. Ce qui explique, par exemple, que 95 % de la forêt en Grèce soit publique.



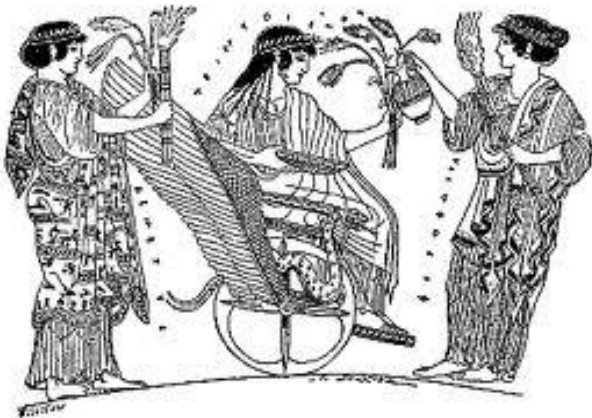
En 1922, suite au très grand et traumatisant échange de populations turques et grecques qui a vu un million et demi de réfugiés quitter l'Asie mineure pour la Grèce, une importante réforme agraire a été menée, parmi les plus radicales en Europe de l'Ouest, qui a distribué des terres à ceux qui les travaillaient. Grâce à cette réforme, la distribution de terres est relativement égalitaire, avec en général de cinq à vingt hectares par ferme. L'exode rural en Grèce date surtout de la période qui a suivi la seconde guerre mondiale, et la guerre civile féroce menée entre 1945 et 1949. Il est peu connu que les Allemands ont détruit la quasi-totalité des gros bourgs de montagne de plus de deux mille habitants, ce qui a porté un coup terrible au tissu rural.

L'exode a aussi été favorisé par la politique, soutenue par les Etats-Unis, visant à accroître l'offre immobilière dans les villes. Il a continué après l'entrée de la Grèce dans la Communauté européenne en 1981.

Mais le fait que ce fort mouvement de population vers les villes soit relativement récent a comme conséquence que les liens villes-campagnes restent très vivaces. La grande majorité des Grecs ont une partie de leur famille en ville et une autre dans un village. De toute façon, la famille reste une unité centrale très forte dans la vie hellénique. Les citadins gardent une relation affective et constante avec « leur » village, s'y rendant régulièrement pour des fêtes. Il existe, en plus, un phénomène très répandu, celui des associations au sein de la diaspora qui réunissent les ressortissants de tel village ou telle province.

Tout cela favorise fortement l'actuel mouvement dans l'autre sens, des villes vers la campagne. Certaines enquêtes évoquent le chiffre surprenant (et difficile à vérifier) d'un million et demi de Grecs qui seraient tentés par une telle démarche. Environ 50 000 l'auraient déjà entreprise.

Dimitris Goussios, professeur de géographie à l'université de Thessalie, évoque Ellinopyrgos, un petit village des contreforts qui entourent la plaine de Thessalie, peuplé aujourd'hui d'une centaine de personnes, presque toutes âgées. Peu de perspectives, on dirait. Faux : il existe depuis longtemps six associations créées par la diaspora originaire de ce village, en Australie, en Allemagne, aux Etats-Unis, à Athènes... qui regroupent 2 500 personnes.



Plusieurs jeunes, toujours de familles originaires d'Ellinopyrgos, veulent y démarrer des activités agricoles ou maraîchères.

Organisée avec l'aide du laboratoire dirigé par Dimitris Goussios, une conférence par satellite a pu réunir des habitants du village, les jeunes et des membres des six associations de la diaspora pour déterminer précisément comment le retour à la terre pourra être effectué et accompagné de la meilleure manière possible.

De plus, ces associations citoyennes étroitement liées au village constituent un marché privilégié et très motivé pour les produits qui y seront fabriqués. C'est ainsi que ces associations sont en train de dépasser leur caractère traditionnel festif, culturel et patrimonial pour s'emparer de questions économiques et de l'installation de nouveaux paysans. Elles viennent de signer une charte de gouvernance territoriale avec comme objectif l'intégration de la diaspora au développement de la commune.

Déméter, déesse de la fertilité

L'un de ces jeunes citadins a expliqué à Dimitris Goussios : « Je ne veux pas venir pour gagner de l'argent. Si je travaille dans une entreprise à Athènes, je vais gagner 400 euros ou 500 euros. C'est de l'esclavage pour moi. Ici, même si je gagne autant, c'est surtout la liberté que je retrouve. » Selon Goussios, « c'est la mentalité qui change vers le qualitatif, vers la qualité avec le collectif. L'individualisation n'est pas finie, mais elle n'est pas aussi forte qu'avant ». Interrogé sur l'étonnant esprit de don au cœur du travail de Peliti, il poursuit : « Au moins pour la Grèce, après trois décennies d'hyperconsommation, la crise aidant, on fait une sorte de réévaluation de ce qu'on avait, de ce qu'on n'a plus. Il n'y a pas si longtemps, on n'avait pas seulement le don, mais aussi la réciprocité. Par exemple, ici, quand on construisait une maison, tout le monde au village y participait. Donc la solidarité, la réciprocité, le don, nous sommes en train de revoir tout ça. Ce qui est positif en Grèce c'est que ça existe encore, au moins dans les mémoires des gens, tandis qu'en France, comme l'exode date surtout du XIX siècle, il y a une coupure. Il n'y a plus de ponts, de passages, tandis qu'ici, même si c'est quelqu'un de la troisième génération, il a participé aux fêtes au village, il est venu rester dix ou quinze jours, le grand-père l'amenait voir les bêtes à l'étable. Il a donc un contact, même si c'est faible, et la démarche sera plus facile. »

Lors de notre passage à Thessalonique, la deuxième ville grecque, nous avons visité un jardin créé par deux cents citadins de différentes générations et professions sur un terrain militaire qu'ils ont occupé. Les légumes poussent, les jardiniers font les plans des plantations, et pour le moment personne ne les en empêche. Mais ils devront sans doute se battre pour pouvoir y rester. Depuis le début de la crise, de nombreux jardins collectifs ont ainsi poussé dans les villes grecques.

Un autre phénomène nouveau s'est développé très rapidement, largement connu aujourd'hui comme la « révolution des patates ». Au début de cette année, les producteurs de pommes de terre de la région de Nevrokopi, dans le nord du pays, se sont retrouvés avec une grosse récolte qu'ils n'arrivaient pas à vendre à un prix correct. Les supermarchés proposaient 15 centimes le kilo, ce qui ne couvre pas les coûts de production, et les revendaient à plus de 70 centimes. Ils ont réagi en distribuant des tonnes de patates gratuitement sur les places de grandes villes. Voyant cela, un professeur de sport à Katerini, Elias Tsolakidis, s'est mis en contact avec eux et a mis en place un système de commandes directes de consommateurs sur Internet. Désormais, les producteurs descendent dans de nombreuses villes, s'installent avec leurs camions sur des parkings et vendent les pommes de terre au prix de 25 centimes le kilo. Tout le monde y gagne, sauf les supermarchés bien évidemment, qui ont dû baisser leur prix de vente, même s'il reste encore trop élevé. Ce système a progressivement été étendu à d'autres produits, comme l'huile d'olive, la farine et le riz. L'opération, coordonnée par des bénévoles, a permis aux producteurs de Nevrokopi de vendre 17 000 tonnes de patates en quatre semaines. Plus de trois mille familles y participent déjà à Katerini, une ville de 60 000 habitants. Récemment, plus de 2 500 citoyens de Katerini ont goûté les différentes huiles d'olive et fait leur choix — un « *exercice de démocratie* », selon Tsolakidis.



A Thessalonique nous avons aussi assisté à un rassemblement public contre le projet d'une immense mine d'or à ciel ouvert dans la région de Halkidiki qui détruirait plusieurs villages et la forêt de Skouries, l'une des forêts les plus riches en biodiversité d'Europe. Les projets miniers semblent en recrudescence — on évoque notamment la présence d'uranium dans le Nord, près de la frontière bulgare. Lors de cette manifestation, nous avons rencontré Alexis Benos, professeur de médecine, qui se dit effrayé par les conséquences inévitables pour la santé publique, celle des ouvriers de la mine, de la population environnante et même plus lointaine, à cause de la poussière très volatile qu'elle générerait. De graves problèmes de pollution des nappes phréatiques sont à prévoir, à cause de l'utilisation massive de cyanure pour extraire l'or du minerai.

De nombreux Grecs craignent que l'Etat, sous pression, brade les richesses minérales de son sous-sol. D'autant que, dans une époque de crise profonde, les mouvements écologistes ont bien du mal à mobiliser la population. On peut aussi se faire du souci pour les forêts grecques, quasiment toutes publiques et peu exploitées.

Alexis Benos : « *C'est vrai que c'est le désastre, comme une calamité naturelle qui s'abattraît dans les îles, partout. En tant que médecin, il faut vous dire que ces deux dernières années nous voyons une importante augmentation des suicides, et aussi des problèmes de santé, des problèmes psychologiques. En même temps, le gouvernement coupe, détruit le système public de santé.*

Comment réagir ? Un mouvement de solidarité se développe ici, à Thessalonique, où nous avons créé un centre médical de solidarité. Nous sommes plus de soixante personnes qui travaillent dans le secteur de la santé, des médecins, des infirmières, des psychiatres. Nous allons au centre en dehors de nos heures de travail et nous prenons des rendez-vous avec des gens qui n'ont plus aucun accès aux soins parce qu'il n'y a plus de services publics ou qu'ils n'ont plus d'assurance. Auparavant, lorsque tu étais au chômage, tu avais une assurance ; maintenant c'est fini. Beaucoup de monde se retrouve dans cette situation-là. C'est vraiment une crise brutale pour ces gens qui n'étaient pas pauvres auparavant. Ils avaient un emploi ou un commerce, et brusquement ils ont tout perdu. Ce sont eux nos clients. Quand nous avons commencé notre centre médical solidaire nous pensions que la majorité des gens qui viendraient chez nous seraient des immigrés. Mais aujourd'hui 70 % sont des Grecs.

Ce qui rend optimiste, c'est que nous avons un mouvement avec diverses expressions de solidarité, comme vous avez vu aujourd'hui lors du rassemblement contre la mine d'or. C'est un mouvement qui s'agrandit, de solidarité mais aussi de résistance bien sûr. Nous avons un slogan essentiel : "Il ne faut laisser personne seul face à la crise". »

Dimitris Goussios : « *Je pense que la grande découverte, depuis les trois ou quatre ans que la crise domine, c'est que les gens commencent de plus en plus à comprendre et accepter que dans ce qu'on a rejeté dans les années 1970, il y a des choses qui sont comme des diamants. Ça peut être la solidarité, ça peut être la fête. De ce point de vue, je pense que la crise a des côtés positifs ; le plus positif de tout, c'est que les gens sont capables de chercher une voie alternative.*

Dans un café, il y avait récemment une discussion pour savoir si on allait passer de la viande aux pois chiches. Dans les cafés ici c'est aussi la rigolade, c'est le théâtre de la Grèce antique, donc on ne sait pas quand on parle sérieusement ou quand on raconte des blagues. Un vieux a dit : "Ecoutez, moi j'ai fait de grandes fêtes dans ma jeunesse avec des pois chiches et après j'ai vu que de plus en plus de viande occupait la table. Donc faites attention, le vrai problème ce n'est pas si on va manger de la viande ou des pois chiches, le vrai problème, c'est de ne pas perdre la fête !" »

Nicholas Bell, journaliste à Radio Zinzine et membre du Forum civique européen/Longo maï.

[1] La troïka désigne les représentants de la Commission européenne, du Fonds Monétaire International et de la Banque centrale européenne qui sont aujourd'hui les principaux bailleurs de fonds publics de la Grèce. En échange de leurs crédits ils imposent des plans d'austérité draconiens et la mise sous tutelle du pays.

[2] Sur une population totale de 10,5 millions.

[3] Il a obtenu les Iles Ioniennes en 1862, la Thessalie en 1881, la Macédoine et la Thrace en 1912 et enfin les Dodécánèses en 1948.

Finca La Turquilla, le taureau par les cornes.

Mardi 24 juillet, un millier de jornaleros et jornaleras andalous a envahi la Finca La Turquilla, « propriété » de l'armée espagnole située entre Osuna et Ecija, dans la province de Séville. Sur cette superbe terre, 1200 hectares d'un seul tenant, les militaires s'adonnaient pacifiquement à une de leurs passions : la reproduction des chevaux de race. Cette noble occupation nécessitant une vingtaine d'hectares, le reste était (par)semé de blé et tournesol, afin surtout de toucher les subventions de la politique agricole commune de l'Union Européenne. Après tout, d'autres que la reine d'Angleterre ou les gros céréaliers de la Beauce ont le droit de bénéficier des primes...



Mais pour les ouvriers agricoles du SOC-SAT1 (les mêmes que ceux qui ont occupé la Finca El Humoso à Marinaleda, il y a 30 ans, et celle de Somonte, à Palma del Río, au début du mois de mars dernier), cet état des choses est une insulte. Elle fait injure aux 40% d'Andalous sans emploi, ni moyen de vivre dignement dans une région pourtant riche, qui fut le berceau de l'agriculture en Europe, il y a plus de 4000 ans. Et par laquelle ont transité la plupart des espèces végétales et des techniques de culture...

Les « solutions » imposées par les gouvernements aussi bien du PSOE (social-démocrate) que du PP2 (droite franquiste modernisée) naviguent entre les indemnités de misère (420 euros par mois pendant 6 mois, à condition d'avoir travaillé « suffisamment ») et les boulots saisonniers, en compétition avec des travailleurs importés (clandestinement ou non) d'Afrique du Nord ou d'Europe Centrale. Pour la récolte des oignons, par exemple, les salaires atteignent le montant royal de 20 euros par jour.

Face à la crise financière consécutive à l'éclatement de l'énorme bulle immobilière dont pendant des années s'étaient gavés investisseurs et autres profiteurs, et devant les mesures drastiques d'« ajustement » imposées en partie par la Communauté Européenne, mais face aussi aux discours d'impuissance et aux pratiques de diversion (les prochaines élections, l'équipe nationale de foot et les mariages princiers) les jornaleras et jornaleros du SOC ont ouvert une voie. Celle de la récupération des moyens de se nourrir, d'habiter et de construire ensemble une vie plus autonome, libre et joyeuse.

Avec Marinaleda, Somonte, La Turquilla, une brèche s'est ouverte... En Andalousie, dans le reste de l'Espagne, en France et ailleurs en Europe, cette nouvelle action pourrait non seulement trouver un écho, mais aussi, peut-être, donner des idées.

28/07/2012 - Jean-Pierre Petit-Gras (<http://rebellyon.info/>)



Un jardin collectif dans l'Ain.

il n'y avait pas de production maraîchère sur le plateau d'hauteville (dans le haut-bugey, dans l'ain), donc un manque d'approvisionnement en légumes, hormis la présence de deux supermarchés.

En 2009, l'idée de faire soi-même a émergé d'un groupe d'individus, auquel se sont alliés d'autres, en tout une soixantaine de personnes toutes générations confondues, réparties en une vingtaine de foyers.

Ils se prètent la main pour faire pousser leurs légumes sur 4500 mètres carrés répartis en trois lieux.

Dans le même temps deux d'entre eux se lancent professionnellement dans le maraîchage. Des échanges de terrain, de techniques, de machines, des coups de mains s'organisent.

Les responsabilités tournent chaque année : calendrier des plantations et de l'entretien des jardins, les semences, la trésorerie, veille sur l'évolution des jardins pour avertir en cas de besoin de désherbage, d'éclaircissage, ou s'il y a trop de limaces ou doryphores (pas de produits utilisés).

C'est un fonctionnement horizontal qui implique un engagement fort, une faible participation financière pour l'achat des semences, de la solidarité, et la bonhomie fait le reste.

L'on s'en tient aux légumes de conservation, deux variétés de pomme de terre, navets, carottes, ail et oignons, échalotes, poireaux.

Pour l'année 2012, un peu moins bonne que les précédentes, les jardiniers se sont partagés 120 kg d'échalotes ; 600 kg d'oignons, 2500 poireaux, 3 tonnes de pommes de terre, 800 kg de carottes, 100 kg de navets.

Une part fixe est distribuée, le reste est partagé proportionnellement au temps passé à la terre, en rapport au calendrier fixé en début de saison.

La saison se clôture par un bilan et une nouvelle répartition des responsabilités.

L'expérience montre que le fonctionnement se compliquant, il vaut mieux se limiter à une vingtaine de foyers plutôt que d'agrandir, et démarrer un autre collectif.

Naturellement toutes sortes d'échanges et de liens s'organisent au sein du jardin, échange de temps, de fruits, covoiturage, vêtements (d'enfants surtout), barrage contre les flics lors de l'expulsion d'une famille en demande d'asile, une famille de cinq personnes qui trouvait un accès à la terre en participant au jardin, tout comme moi lorsque je suis arrivée dans le bugy, ce qui nous a permis de rencontrer des tas de gens. Le partage de la terre, nous nourrit, crée du lien, de la solidarité, un lieu d'échange et d'émancipation.


Coco CNT-FTTE

pour

nous contacter

SYNDICATS

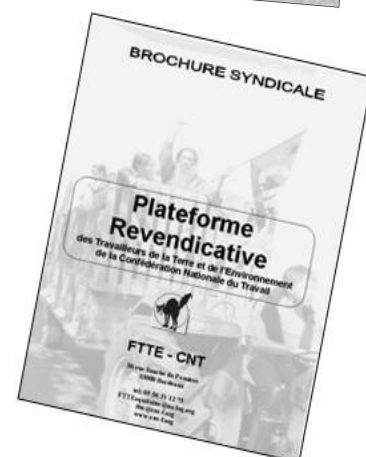
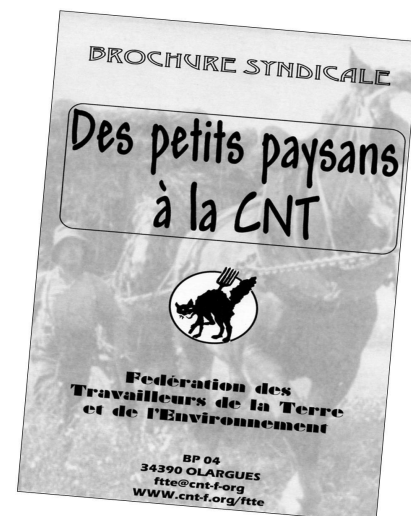
SECTIONS

CNT-STTE Aquitaine 36 rue Sanche de pomiers 33000Bordeaux tel/fax : 05 57 89 51 46	CNT INTERPRO Ardèche: 18 av de Sière 07200 Aubenas tel: 06 79 37 32 87	UNION REGIONALE BRETAGNE: 5 square Charles Dullin 35200 Rennes bretagne@cnt-f.org
CNT-STTE Hérault: BP 04 34390 Olargues tel: 06 66 89 51 46	CNT INTERPRO Ariège : BP 24 09400 Tarrascon /Ariège cnt.09@cnt-f.org	CNT INTERPRO Creuse: BP 181 23004 Guéret cedex tel : 05 55 83 00 95
CNT-STTE Vienne: 20 rue Blaise Pascal 86000 Poitiers tel: 05 49 88 34 08	CNT INTERPRO Aveyron: Château Gaillard Côte de la Moulline 12510 Olemps cnt.12@cnt-f.org	CNT INTERPRO Gers: 50 chemin du Barron 32000 Auch tel: 05 62 61 93 54 cntgers@hotmail.fr
 CNT INTERPRO 43 Le villeret 43300Desges interpro43@cnt-f.org tel: 04 71 74 02 78	CNT INTERPRO Marne 25 chemin Beausoleil 51 200 Epernay interco51@cnt-f.org	CNT INTERPRO Saône et Loire BP 3 71290 Cuisery tel : 06 01 22 17 94 interco71@cnt-f.org
	CNT INTERPRO Loire Bourse du travail salle 15 bis 42028 St Etienne cedex	CNT INTERPRO Lozère : BP 45 48002 Mende cedex cnt.48@cnt-f.org

Les 2 brochures FTTE

Téléchargeables sur le site de la FTTE

www.cnt-f.org/ftte/



POUR UNE PAYSANNERIE AUTONOME & SOLIDAIRE



**COOPÉRATIVES DE PRODUCTION
DE DISTRIBUTION
LUTTES FONCIÈRES
ENTRAIDE
DÉSINDUSTRIALISATION
DE L'AGRICULTURE
REFUS DES
NÉCROTECHNOLOGIES**

CONTACTEZ LA FTTE :
BP 04 - 34390 OLARGUES Mail: ftte cnt-f.org

MATOS

affiche FTTE : 30 ct /l'unité

Autocollants : 20 ct /les 4

à commander à la même adresse que
celle pour l'abonnement.
(voir ci-dessous)



Ce journal a été réalisé par des travailleurs et précaires de la CNT-ftte en dehors de leur temps de travail. Pensez à vous abonner pour nous aider à construire une alternative anarcho-sindicaliste dans le monde agricole et environnemental. Participez en nous envoyant vos articles, vos infos, vos petites annonces...

La rédaction

○ Abonnement pour 2 numéros/an : 5 €

○ je veux être contacté par la CNT-FTTE

Nom / prénom/ adresse/ courriel:

.....
.....

chèques à l'ordre de la FTTE, envoyer le tout à :

c. boyer et j. jossierand léon 01110 corcelles

ABONNEZ VOUS!



